



**COTISATIONS ECOLE COMPETITION (saison 2018 / 2019)**

**FEUILLE D'INSCRIPTION (Merci d'écrire en majuscules)**

ANCIEN	NOUVEAU	GROUPE :
--------	---------	----------

Mr/Melle :

Date de naissance :

Licence n° :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphones :

E-mail (indispensable pour être informé des activités de la FFT, et du club) **EN MAJUSCULES**

Parent(s) adhérent(s) au MATC : .....

L'adhésion au MATC entraîne l'acceptation du règlement du club, ainsi que celui de la FFT. Lorsque vous déposez votre enfant assurez-vous que l'éducateur est bien présent pour l'accueillir.

Je soussigné Mr/Mme , agissant en tant que représentant légal de :

Autorise en cas d'accident, un Moniteur du Club, ou un parent d'élève à le transporter à l'hôpital le plus proche et dégage de toute responsabilité le Club et l'accompagnateur.	OUI	NON
Autorise a sortir du club seul (e) et décharge le MATC de toute responsabilité dès son cours de tennis terminé	OUI	NON
Autorise les responsables du MATC, à utiliser son image et son nom et de ses proches pour sa communication interne et externe et cela sur tout type de support (Site du club, page FB, télévision)	OUI	NON
Certificat médical (obligatoire pour les nouveaux licenciés) Date :	OUI	NON
Atteste avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire QS SPORTS Cerfa N° 15699*01 (pour les enfants ayant un CM de moins de 3 ans)	OUI	NON

Date :

Signature

COTIS		TENNIS	PHYSIQUE	JOUEURS	TARIF Licence comprise	PRIME DE FIDELITE (1)
C1	1 entraînement / semaine	1 h 30	1 h	4 maxi	520 €	
C2	2 entraînement / semaine	1 h 30	1 h	4 maxi	720 €	100 €
C3	3 entraînement / semaine	1 h 30	1 h	4 maxi	1020 €	200 €
C4	4 entraînement / semaine	1 h 30	1 h	4 maxi	1270 €	250 €
C5	5 entraînement / semaine	1 h 30	1 h	4 maxi	1520 €	300 €
BADGE (indispensable pour entrer dans le club et club house)						10€

(1) à déduire de la cotisation 2019/2020

**Disponibilités de votre enfant (cochez le maximum de cases)**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		9 h			
		10 h 30			10 h
		14 h			11 h 30
15 h 30	15 h 30	15 h 30	15 h 30	15 h 30	
17 h	17 h	17 h	17 h	17 h	
18 h 30	18 h 30	18 h 30	18 h 30	18 h 30	

**Règlement de la totalité le jour de l'inscription (de 1 à 6 chèques)**

Le 1<sup>er</sup> chèque d'acompte de 30 % du montant total (non remboursable) est encaissé le jour de l'inscription

COTISATION N°			MONTANT A REGLER :			
	MONTANT		MONTANT		MONTANT	MONTANT
<b>DE SUITE</b>		<b>SEPT</b>		<b>OCT</b>		<b>NOV</b>
<b>ESPECES</b>		<b>DEC</b>		<b>JANV</b>		

<b>TRESORIERE</b>	<b>LICENCE</b>	<b>FORMULE</b>
-------------------	----------------	----------------